

Commune : TARCENAY-FOUCHERANS (25)

Section : 250 AB - Lieu-dit : "Au Village"

Adresse postale : Rue du Château d'Eau (R.D. n°112)

Envoyé en préfecture le 09/04/2025

Reçu en préfecture le 09/04/2025

Publié le

ID : 025-200082758-20250401-2025_04_15-DE

Berser
Levrault

Document provisoire

PLAN DE DIVISION
FONCIERE

Demandeur : COMMUNE DE
TARCENAY-FOUCHERANS

Echelle : 1/200

Date	Suivi de dossier	Observation
02/01/2025	Levé préparatoire	
24/01/2025	Bornage contradictoire	
24/01/2025	Détermination de la limite de fait	
17/02/2025	Arrêté de délimitation	N°ALI 25-023
24/03/2025	Matérialisation des divisionnelles	

Dossier : 24048b
Date d'édition : 25 mars 2025
Fichier : 24048.dwg

Nota : Sauf études particulières, les servitudes de toutes natures, apparentes ou occultes, les conditions de raccordement aux réseaux d'équipement, les limites non reconnues par un procès-verbal sont indiquées sous toutes réserves.

Toute modification ou reproduction de ce plan, sous sa forme papier ou informatique, est strictement interdite.
Seul le plan papier, mentionné "Original", cacheté et signé de M. Emilien KURY, Géomètre-Expert, n'ayant subi aucune modification ni reproduction, engage la responsabilité du cabinet Emilien KURY et garanti son travail.
Les logos, références, et signatures du cabinet Emilien KURY ne peuvent être utilisés ou reproduits.



Emilien KURY
Géomètre-Expert
2, avenue du Cdt MARCEAU
25000 BESANÇON
03.81.88.42.76
contact@kury-geometreexpert.fr

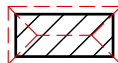


Méthode de rattachement : GPS temps réel via le réseau Téria
Système de coordonnées planimétrique : système RGF 93 Conique Conforme
Nivellement : NGF-IGN 69

Légende

Topographie

- Station clou - piquet (pas de valeur juridique)
- Application cadastrale (sans valeur juridique)
- Chaussée
- Chemin
- Rivière / ruisseau / cours d'eau
- Clôture grillagée
- Clôture barbelés
- Ligne de rupture
- Talus
- Panneaux signalétiques
- Epineux - Feuillus
- Buisson - Souche



Bâtiment relevé
Faîtage / Débord de toit



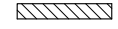
Bâtiment appliqué avec le cadastre



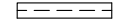
Fenêtre



Porte



Mur



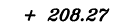
Mur clôture



Haie



Zone végétalisée



Point côté



Point côté - haut et pied de talus



Point côté - élévation mur



Point côté - faîtage et chéneau



Courbes de niveau



Borne de protection

Réseaux secs existant :

- Poteau E.D.F., FT, Eclairage Public
- Ligne E.D.F. BT - HTa - HTb
- Ligne E.D.F. souterraine
- Ligne Téléphonique souterraine - Fibre
- Plaques Téléphoniques
- Réseau GAZ souterrain
- Coffret EDF - GAZ - Eclairage Public

Réseaux humides existant :

- Tampons
- Unitaires - EU - EP - AEP - non défini
- Grilles EP - Avaloir
- Buse
- Canniveau
- Poteau incendie - Bouche à clef
- Canalisations EU - Unitaire
- Canalisations EP - AEP
- Réseau non défini

Foncier

- Limite bornée contradictoirement
- Limite de fait
- Limite de division
- Mur et signe d'appartenance privatif
- Clôture et signe d'appartenance privatif
- Mur et signe de mitoyenneté
- Cotation
- Cotation (Alignement de 1997)

Repère existant de matérialisation de limite

- Borne en pierre
- Borne ciment
- Borne OGE
- Clou/Tirefond
- Piquet
- Repère divers
- Marque de peinture

Repère nouveau de matérialisation de limite

- Borne OGE
- Clou/Tirefond
- Piquet
- Repère divers
- Marque de peinture

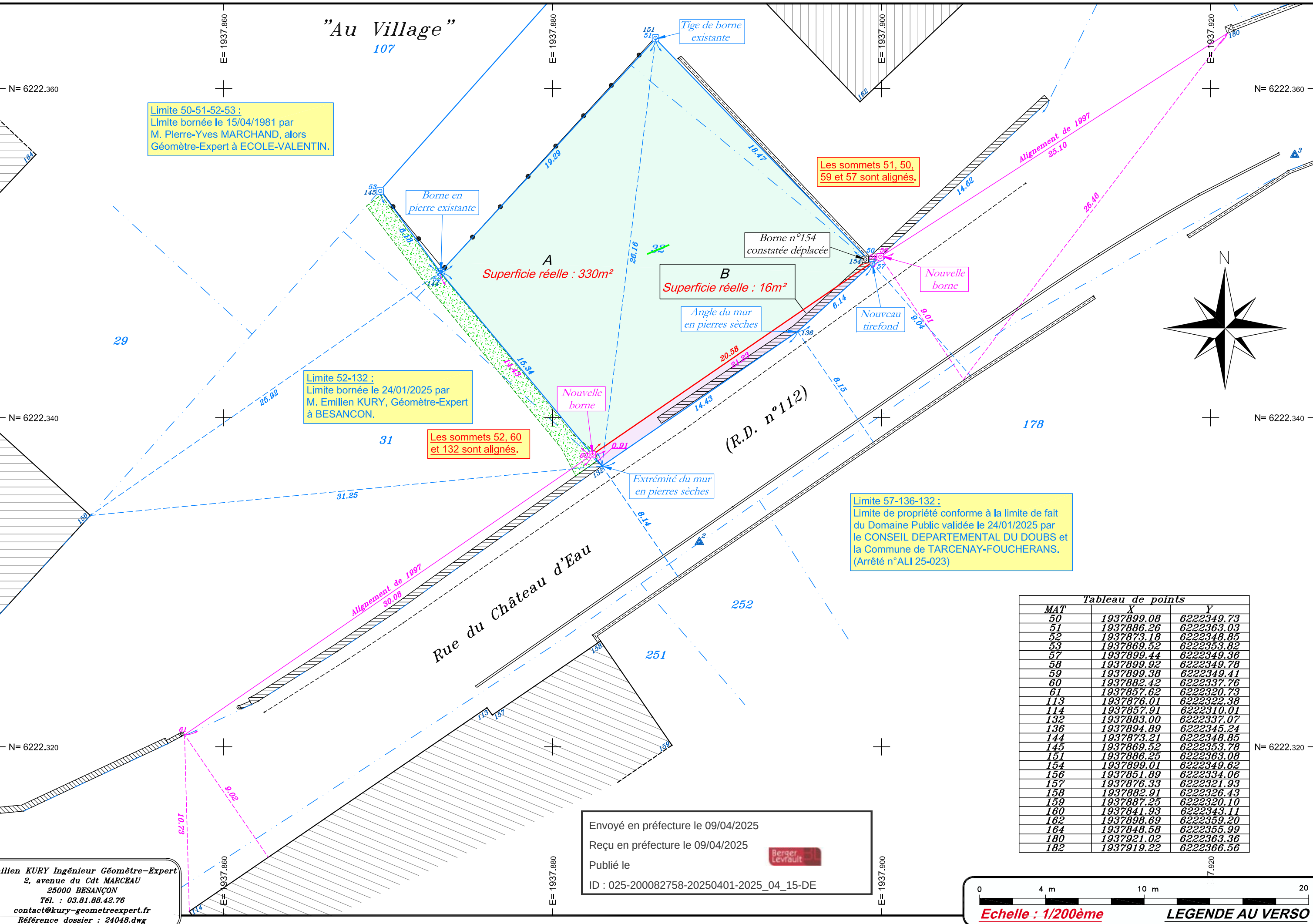
Situation(s) d'origine

Propriétaires	N°	Contenance / Superficie (se référer à la définition)
INDIVISION GIGOUX	32	336
Total des situations d'origines		336
Total des situations projetées		346
Ecart de contenance / superficie entre situations d'origine et projetées		-10

Situation(s) projetée(s)

Lot 1		Lot 2	
N°	Contenance/Superficie (se référer à la définition)	N°	Contenance/Superficie (se référer à la définition)
A	330	B	16
330		16	

Définitions (Code couleur selon le type de superficie) :
- Contenance cadastrale (unité : hectare, are, centiare) : Valeur issue de la documentation cadastrale. Donnée fiscale approximative non garantie.
- Superficie mesurée (unité : mètre carré) : Superficie provisoire, non garantie juridiquement, déterminée suite au levé topographique effectué sur le terrain.
- Superficie arpentée (unité : mètre carré) : Superficie garantie juridiquement suite à la définition juridique de chaque limite périmétrique du tènement



Limite 50-51-52-53 :
Limite bornée le 15/04/1981 par
M. Pierre-Yves MARCHAND, alors
Géomètre-Expert à ECOLE-VALENTIN.

Limite 52-132 :
Limite bornée le 24/01/2025 par
M. Emilien KURY, Géomètre-Expert
à BESANCON.

Les sommets 51, 50,
59 et 57 sont alignés.

Les sommets 52, 60
et 132 sont alignés.

Limite 57-136-132 :
Limite de propriété conforme à la limite de fait
du Domaine Public validée le 24/01/2025 par
le CONSEIL DEPARTEMENTAL DU DOUBS et
la Commune de TARCENAY-FOUCHERANS.
(Arrêté n°ALI 25-023)

Emilien KURY Ingénieur Géomètre-Expert
2, avenue du Cdt MARCEAU
25000 BESANCON
Tél. : 03.81.88.42.76
contact@kury-geometreexpert.fr
Référence dossier : 24048.dwg

Envoyé en préfecture le 09/04/2025
Reçu en préfecture le 09/04/2025
Publié le
ID : 025-200082758-20250401-2025_04_15-DE

Tableau de points		
MAT	X	Y
50	1937899.08	6222349.73
51	1937886.26	6222363.03
52	1937873.18	6222348.85
53	1937869.52	6222353.82
57	1937899.44	6222349.36
58	1937899.92	6222349.78
59	1937899.38	6222349.41
60	1937882.42	6222337.76
61	1937857.62	6222320.73
113	1937876.01	6222322.38
114	1937857.91	6222310.01
132	1937883.00	6222337.07
136	1937894.89	6222345.24
144	1937873.21	6222348.85
145	1937869.52	6222353.78
151	1937886.25	6222363.08
154	1937899.01	6222349.62
156	1937851.89	6222334.06
157	1937876.33	6222321.93
158	1937882.91	6222326.43
159	1937887.25	6222320.10
160	1937841.93	6222343.11
162	1937898.69	6222359.20
164	1937848.58	6222355.99
180	1937921.02	6222363.36
182	1937919.22	6222366.56

0 4 m 10 m 20 m
Echelle : 1/200ème
LEGENDE AU VERSO